

DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 11**

**Membres votants : 15 ( 4 pouvoirs )**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE .

**MEMBRES ABSENTS** Alexandre TRONCHE ( pouvoir ML Léger ) Isabelle SEGUY ( pouvoir N. Tardif ) , Stéphane FARGE ( pouvoir I. Ricordel ) Stéphane LARCIER ( pouvoir P. Maché ).

**Secrétaire de séance :** Isabelle VIRONDEAU

**Date de convocation :** 02 avril 2024

### DELIBERATION N° 2024.27 vote des subventions 2024

La commission vie association s'est réunie pour procéder à l'examen des demandes de subvention présentées par les associations au titre de l'année 2024 la date limite de dépôt des dossiers de subvention étant fixée au 29 février 2024.

Il a été tenu compte lors des propositions d'attributions, des subventions allouées par la communauté de communes midi corrézien aux associations sportives.

Le conseil municipal, après délibération, valide à l'unanimité les propositions d'attribution faites par les membres de la commission à savoir :

Les fonds votés à la rubrique » divers » pourront faire l'objet d'un versement à une association par délibération du conseil municipal.

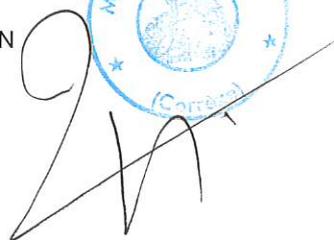
Les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget 2024

COMICE AGRICOLE CANTONAL	2 000 €
ASSOCIATION DES FOIRES DE MEYSSAC	1 700 €
ASSOCIATION DES COMMERCANTS	2 000 €
COOPERATIVE ECOLE	1 500 €
JEUNESSES MUSICALES	900 €
COMITE DE JUMELAGE	550 €
CLUB POKER	250 €
FOIRES GRASSES	600 €
CENTRE CANTONAL JA	
ASSOCIATION TRI PORTEUR	
SOCIETE DE CHASSE N°1	250 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS MEYSSAC	250 €
FNACA	110 €
SOUVENIR Français	250 €
ASSOCIATION DON DE SANG BENEVOLE DE BRIVE	100 €
BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRÊT	80 €
LEG XII FULMINATA	250 €
LES GODILLOTS	250 €
RETRO CLUB	200 €
AU CHŒUR DE MEYSSAC	300 €
CORREZE SOLIDAIRE UKRAINE	
CROIX ROUGE MIDI CORREZIEN	100 €
ASS DES CONCILIEURS DE JUSTICE	100 €
ASS TRUFFICULTEURS MIDI CO	400 €
COMPAGNIE DU DOMAINE THEATRAL	1 000 €
SOS VIOLENCES CONJUGALES 19	100 €
	<b>13 240 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 060 €</b>
<b>DIVERS</b>	<b>940 €</b>
<b>ENVELOPPE TOTALE</b>	<b>31 000 €</b>

Pour extrait conforme,

Christophe CARON

Maire de Meyssac





Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0